

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 10 mars 2014

Convocation du : 28 février 2014

Objet : SERVICES AUX HABITANTS
Mission prévention 2014

L'an deux mille quatorze, le dix mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Manteyer, sous la présidence de M. Mesclé, Président.

Secrétaire de séance : M. Guy Jullien

Etaient présents : F. Reynaud, M. Barthelemy, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mesclé, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, JC Salles, B. Faure, JL Pelloux, P. Aubin

Excusés : Roger Fournel remplacé par Michel Lonni
Alain Chevalier remplacé par Sandrine Arnaud
Claudette Dargot, Jean-Marie Bernard, Jacqueline Puget, Guy Pitaval,
Fabrice Roux, Gérard Garcin, Fleur Regord

Après avoir eu l'aval du conseil communautaire d'inscrire cette délibération à l'ordre du jour, le Président Michel Mesclé invite Jean Louis Pelloux Vice Président chargé des services aux habitants à présenter le dossier.

Jean-Louis Pelloux rappelle que la Mission Prévention existe depuis 2011 avec la mise en place d'un poste d'animateur de lien social, et permet de prévenir les actes de délinquance, les conduites à risque et intervenir auprès des jeunes en difficultés. Le partenariat établi entre les Communautés de Communes du Laragnais, Serrois, Buëch-Dévoluy et Haut-Buëch a été renouvelé par une convention triennale.

Considérant les résultats satisfaisants et encourageants de la « mission prévention », le poste de l'animateur a également été renouvelé pour 2014.

Pour l'année présente, la Communauté de Communes a sollicité le concours des financeurs Etat (FIPD), Conseil Régional, Conseil Général, ainsi que de l'Agence Régionale de la Santé, pour les actions mises en œuvre dans le cadre des missions confiées et pour le poste d'animateur.

Il est également possible de solliciter une aide de la Fondation de France, qui apporte un soutien aux actions d'accompagnements des jeunes en difficultés et notamment à travers deux appels à projets :

- « Accompagner les enfants et leur famille en difficultés » : soutien aux enfants dont le mal-être est avéré (violence intrafamiliales, difficultés scolaire...) et prise en compte de l'entourage familial.
- « Aidons tous les collégiens à réussir » : prévention du décrochage scolaire et des ruptures avec l'institution scolaire.

La double mission de l'agent animateur de lien social / éducateur de prévention, s'inscrit tout à fait dans les objectifs des ces deux appels à projet.

Jean-louis Pelloux propose de répondre à ces deux appels à projet et de solliciter une aide financière de la Fondation de France au taux le plus élevé possible.

Après en avoir débattu, les membres du conseil communautaire à l'unanimité approuvent cette proposition et chargent le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 17 pour : 17 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Manteyer, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président



Michel Mescle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20140310-De28_2014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2014
Publication : 12/03/2014

Pour le Président
par délégation

